



Elu-e-s régionaux Europe Écologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 18 décembre 2014

Etat d'avancement du CPER 2015 - 2020

Intervention de Guillaume CROS

Monsieur le Président, mes chers collègues.

Nous constatons qu'à ce jour un certain flou règne sur le financement de ce CPER. Notre collectivité s'engage fortement vous l'avez indiqué mais nous peinons à trouver des partenaires fiables pour l'instant alors que 2015 est déjà là. Pouvez-vous nous indiquer quand aurons-nous des éléments tangibles et des engagements fermes notamment de RFF, de l'Etat, de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport Française et de la métropole ? Quelles sont les échéances pour enfin lancer ce CPER ?

Je reviens sur quelques thématiques de ce CPER. En matière de mobilité durable nous constatons, qu'au-delà du PDMI, seront prévues des « opérations nouvelles particulièrement prioritaires ». Vous avez cité la desserte d'Airbus. Mais le document ne précise pas les autres opérations. Quelles sont-elles ?

En matière ferroviaire, la modernisation de la gare Matabiau est indispensable, mais ne doit pas être liée à l'arrivée de la LGV. L'augmentation du trafic ferroviaire nécessite quoiqu'il adienne de la LGV une telle modernisation.

En matière de transition écologique et énergétique, nous constatons avec intérêt qu'elle concentre une grande partie des financements prévisionnels de ce CPER même si là aussi l'Etat est défaillant comme vous l'indiquez sur certains axes.

En matière d'emploi, il est fondamental de préparer nos territoires à la transition écologique et énergétique, cela doit être un axe prégnant de cette thématique transversale.

Enfin, je terminerai par le volet territorial. Ce CPER fait la part belle à la métropole toulousaine qui de son côté peine à s'engager aussi fortement que notre collectivité vous l'avez indiqué. Notre groupe, tout comme vous je l'imagine sera attentif aux équilibres territoriaux. Nous ne devons pas oublier l'ensemble des autres territoires. Le volet territorial le prévoit mais nous nous inquiétons par exemple que le quart des financements de l'Etat soit surtout prévu sur des équipements culturels toulousains.

Enfin, dans le cadre de la fusion de notre Région avec Languedoc-Roussillon, y aura-t-il également une fusion de nos CPER ou bien renégociation des priorités ?

Je vous remercie pour votre attention.